

24
MARS
2026



LES RENCONTRES D'EXPERTS Spécial ENERGIE



Chez BCLP, 36 rue La Fayette 75009 Paris

L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

est rendue nécessaire en Europe

C'est dans un contexte de ralentissement de la productivité européenne et de la flambée des prix du pétrole et du gaz, que la Commission européenne a présenté, le 10 mars 2026, des mesures visant à renforcer l'indépendance énergétique de l'Union européenne. Cette stratégie d'investissement dans les énergies propres vise notamment à accélérer le développement et le déploiement de petits réacteurs nucléaires (commercialisés en 2030) mais aussi le stockage d'énergie à longue durée (LDES) l'éolien flottant, le solaire flottant, l'éolien aéroporté, l'agrivoltaïsme, les solutions renouvelables... Autour de la Banque des Territoires, acteur clé de la transition en France, que nous avons réunis plusieurs professionnels parmi les plus actifs pour revenir sur les tendances en France et dans le monde. Morceaux choisis.

MdA : La banque des territoires a annoncé de très nombreux investissements l'an passé et début 2026. Quel bilan tirez-vous ?

Emmanuel Legrand, Banque des territoires : En France, notre activité est restée soutenue. La Banque des territoires a investi globalement 1,6 Md€ en 2025, et de l'ordre de 750 M€ dans le scope de la transition énergétique et écologique. 2025 est donc une très bonne année pour différentes raisons. Tout d'abord nous avons gagné l'appel d'offre offshore CRE6 en méditerranée. Et puis, les 18 plateformes partenariales que nous avons avec des développeurs ENR continuent à produire de l'activité. L'activité dans le photovoltaïque et l'éolien est restée importante, avec des opérations de repowering qui ont commencé à voir le jour. Et puis, la nouveauté, ce sont nos premiers investissements dans le stockage "stand alone" dans deux projets avec Tag Energy et Amarenco.

Enfin, le dernier point marquant que j'aimerais souligner, c'est l'implication des collectivités locales à travers les

sociétés d'économie mixte. Je crois qu'il y en a à peu près 150 SEM d'ENR en France. Nous sommes actionnaires d'environ 70 d'entre elles. C'est une activité de nature un peu différente parce qu'on est souvent sur des projets plus petits, mais aussi plus ancrés dans les territoires et des collectivités qui font vraiment de la planification de proximité.

Christine Le Bihan-Graf, Hogan Lovells : Sur l'activité, je constate aussi comme Emmanuel une dynamique qui se concentre sur trois sujets. Les projets BESS, c'est-à-dire de stockage d'électricité par des batteries. Ces projets montent en puissance car, de manière générale, le vrai sujet qui mobilise les acteurs, c'est celui de la flexibilité, dont le stockage constitue l'un des éléments majeurs. Aujourd'hui, toutefois, le stockage n'est ni une activité régulée ni une activité subventionnée. Les investisseurs doivent donc s'exposer à un risque marché, alors que les acteurs de l'infrastructure sont plutôt habitués à des financements sans recours, alimentés par des revenus réguliers

déterminés par un régulateur. Donc, trancher la question de savoir ce que vaudra le kilowattheure dans 10 ou 20 ans est une question très difficile. Le deuxième sujet sur lequel se concentre l'activité, c'est le nucléaire car il y a un enjeu de souveraineté. Si l'Europe n'a toujours pas tiré toutes les leçons des deux dernières crises, elle a un peu diversifié ses approvisionnements énergétiques, mais sans doute pas assez comme le montre le stratégique détroit d'Ormuz. Il faut donc aller plus vite dans le développement de l'autonomie de notre mix énergétique et de nos moyens de production. De ce point de vue, le nucléaire et les renouvelables demeurent un enjeu majeur. Il faut continuer à développer l'un et l'autre sans tomber dans des querelles stériles de savoir s'il faut développer l'un ou l'autre. Le mix énergétique français creuse sa différence avec ceux des autres pays européens et bénéficie avec le nucléaire d'un avantage compétitif décisif. La demande, quant à elle, est tirée par l'essor des data centers, en situation de retard de l'électrification des usages (mobilité, chauffage et projets industriels de décarbonation)

Mathieu Soulas

➤ Mathieu Soulas occupe depuis 2023 le poste de Directeur Nouvelles mobilités de TotalEnergies où il supervise l'intégration de diverses unités commerciales, notamment celles dédiées aux véhicules électriques, à l'hydrogène et au gaz. Il manage également les entités européennes dédiées aux secteurs du Transport, terrestre et aérien.

➤ Avant cela, il a exercé les fonctions de directeur Stratégie & Climat pour la Compagnie TotalEnergies puis pour sa branche Marketing & Services.

➤ Diplômé de l'École Polytechnique et de l'IFP-EN, le parcours de Mathieu Soulas illustre une expertise solide dans le secteur de l'énergie, avec un accent particulier sur les stratégies de mobilité durable et les solutions énergétiques innovantes.



et d'installation d'un scénario décarbonation lente comme l'explique RTE. Cet essor n'est pas sans incidence sur les réseaux et leur résilience, face aux nombreuses demandes de raccordement. Le défi qui reste devant nous, c'est celui de l'électrification du mix énergétique, parce que c'est une question de souveraineté.

MdA : Mathieu, une petite réponse sur les mobilités, les investissements ?

Mathieu Soulas, TotalEnergies : Comme nous sommes actuellement en pleine crise de l'énergie, 2025 avait l'air presque stable et positif ! Alors qu'en réalité, c'était une année plutôt de première secousse. La décarbonation est lente. Tout se fait moins vite que prévu. Il y a par exemple trop de capacités solaires quand il y a du soleil, et pas assez de demande. Donc les prix s'effondrent, les prix capturés par les panneaux. De plus, tout ce qui va contre la stabilité retarde les projets, et c'est particulièrement vrai pour le

“La décarbonation est lente. Tout se fait moins vite que prévu. Il y a trop de capacités et pas assez de demande. Dans la mobilité, on voit une croissance moins soutenue des ventes de véhicules électriques en Europe. Les acteurs du marché ont installé beaucoup plus de bornes de recharge que de nouvelles voitures sont entrées en circulation. Du coup, le taux moyen d'utilisation des infrastructures de recharge, déjà faible, diminue encore.”

Mathieu Soulas

réglementaire. On parle beaucoup de data center, mais pour les développer, il faut beaucoup d'électricité. Et toute l'année. C'est ainsi un certain retour au réalisme sur l'électricité. Le renouvelable ne couvre pas 100% des besoins et même si on arrivait à doubler les usages, à acheter deux fois plus d'électrons quand il y a du soleil, il faut d'autres électrons la nuit quand il n'y a pas de soleil. Donc chez TotalEnergies, on a clarifié notre stratégie sur la production d'électricité 24 heures sur 24. C'est beaucoup de renouvelables et d'autres choses pour gérer leur intermittence, en particulier du gaz. Sur les mobilités, parce que c'est vraiment ça dont mes équipes s'occupent, je suis d'accord avec Christine, on est loin des attentes sur la demande. On voit une croissance moins soutenue dans les ventes de véhicules électriques en Europe. Par contre, les acteurs du marché ont installé en 2025 presque 40% de bornes de haute puissance en plus que ce qu'il y avait déjà. Du coup, on a ajouté beaucoup plus de bornes de recharge que de nouvelles voitures

Emmanuel Legrand



- Emmanuel Legrand (Supélec 1991, et Audencia 2009) commence sa carrière dans l'industrie des télécoms et de l'internet (Sagem, Bouygues Telecom, start-up Maiaah!).
- Il rejoint la Caisse des dépôts en 2003 pour travailler sur le développement numérique des territoires. En 2009, il participe à la création de CDC Climat, filiale dédiée à la lutte contre le changement climatique. Il en est successivement directeur adjoint des investissements jusqu'en 2013, directeur du développement en 2014, puis directeur général jusqu'en août 2015.
- Depuis Mars 2015, Emmanuel Legrand est Directeur du département Transition Énergétique et Ecologique au sein de la Direction de l'Investissement de la Banque des Territoires (Caisse des dépôts). Emmanuel Legrand est aussi Président du Conseil de Surveillance de la Compagnie Nationale du Rhône.

en circulation, et le taux d'utilisation moyen, déjà faible, diminue encore. Au résultat, ça va dans le bon sens, on décarbone la mobilité, mais de manière pas très rapide en France et en Europe et pas toujours efficace; Aux Etats-Unis cette électrification des véhicules a plutôt tendance à ralentir. En fait, le pays qui continue à tirer vraiment le marché, c'est la Chine. Ils ont dépassé le nombre de voitures électriques neuves par rapport aux véhicules thermiques en 2025. C'est cette avance, et cette dynamique qui génèrent les craintes des impacts pour l'industrie et l'autonomie de l'Europe, mais aussi pour tout ce qui est infrastructures de recharge.

Eric Douheret, PwC : Je ne peux qu'abonder dans le sens de Mathieu. D'un point de vue transactionnel, on a observé l'an dernier un certain nombre d'opérations, principalement via des augmentations de capital, destinées à financer le développement des

infrastructures de recharge électrique. Toutefois, le taux d'utilisation encore

“L'activité dans le photovoltaïque et l'éolien est restée importante, avec des opérations de repowering qui ont commencé à voir le jour. Et puis, la nouveauté, c'est notre premier investissement dans le stockage “stand alone” avec Amarengo.”

Emmanuel Legrand

relativement faible de ces bornes pèse sur les modèles économiques, plaçant plusieurs acteurs du secteur dans des

situations financières délicates. Donc il y a une vraie urgence parce que les infrastructures commencent à être installées. On est à 600 000 ou 700 000 bornes en France mais pour autant, il y a insuffisamment de voitures électriques pour faire tourner un modèle économique. Et là, on voit des entreprises en difficulté sur certains de ces acteurs.

MdA : Cela s'explique peut-être aussi par l'usage des bornes privées?

Mathieu Soulas, TotalEnergies : Aujourd'hui, il y a plus de bornes privées que de bornes publiques. En Europe, le ratio est une borne publique pour dix privées environ.

Emmanuel Legrand, Banque des territoires : Je confirme. On s'est engagé à financer 270 000 points de charges, ce qui fait de nous l'un des principaux financeurs des IRVE en France. Le gros des volumes, c'est à

Vincent Trevisani



- Vincent Trevisani est associé chez BCLP, au sein de la pratique globale Energy Transition. Fort de plus de 30 ans d'expérience, il dispose d'une expertise reconnue en corporate, M&A et développement de projets dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures. Il conseille développeurs, groupes énergétiques, fonds de private equity et d'infrastructures et groupes industriels sur l'ensemble du cycle de vie de leurs projets : développement, construction, financement, joint-ventures, acquisitions et cessions. Son expertise couvre un large spectre de la transition énergétique incluant les énergies renouvelables (éolien terrestre et maritime, solaire, stockage, biogaz), la mobilité électrique, le nucléaire, les réseaux de gaz, d'électricité et de chaleur, l'efficacité énergétique, ainsi que les infrastructures (valorisation des déchets, transport public).
- L'activité transactionnelle de Vincent est réputée dans le secteur de la transition énergétique et il accompagne des clients français dans leurs projets domestiques et à l'étranger et des investisseurs étrangers dans leurs projets en France.

travers notre filiale Logivolt qui porte une ambition d'environ 200 000 point de charges dans le logement collectif. Sur la voie publique, notre engagement à date porte plutôt sur 50 000 points de charge.

MdA : Vincent, vous voulez réagir ?

Vincent Trevisani, BCLP : Pour résumer les tendances actuelles de la transition énergétique, plusieurs dynamiques coexistent en 2026 : le premier sujet c'est que le choc d'électrification attendu tarde à se matérialiser dans les volumes, en particulier dans les secteurs de la mobilité, de l'industrie et de la chaleur. On est dans une dynamique où il y a une abondance électrique bas carbone qui doit encore trouver ses usages. Comme le rappelait Christine, l'année 2025 a surtout été portée par des sujets de batteries. D'un point de vue transactionnel, j'ai beaucoup travaillé sur des dossiers d'acquisition

de plateformes de stockage autonome d'électricité par batterie utilisées pour optimiser la flexibilité du

“Le choc d'électrification attendu tarde à se matérialiser dans les volumes, en particulier dans les secteurs de la mobilité, de l'industrie et de la chaleur. On est dans une dynamique où il y a une abondance électrique bas carbone qui doit encore trouver ses usages.”

Vincent Trevisani

réseau électrique. D'un point de vue commercial, il y a des sujets de valorisation des portefeuilles de projets

BESS en développement qui peuvent compliquer la conclusion de ces transactions. Cette activité soutenue dans le secteur des batteries reflète une deuxième dynamique relative à la volatilité accrue des prix de l'électricité et à la fréquence des prix négatifs. La valeur des actifs de production renouvelables dépend maintenant de la capacité à absorber/valoriser les périodes d'abondance par le stockage et le pilotage. Une troisième dynamique en 2026, juridique celle-là, concerne la pression réglementaire : la transition énergétique est de plus en plus « fabriquée » par des obligations légales, des calendriers, des mécanismes de soutien et des dispositifs de reporting qui déterminent l'attractivité commerciale des projets et la sécurité des revenus. A titre d'illustration, un secteur concerné est celui de l'efficacité énergétique qui constitue le premier « gisement » en matière d'économies d'énergie, en particulier pour les bâtiments tertiaires. L'environnement



Eric Douheret

- Eric est associé au sein des équipes parisiennes du Transaction Services de PwC. Spécialisé en audit financier, il travaille au sein de ce département depuis sa création en 1995 et possède une vaste expérience acquise dans deux bureaux majeurs : New York et Paris. Il a été impliqué dans plus de cinq cents transactions auprès d'acheteurs stratégiques et financiers dans le cadre d'opérations publiques et non publiques, majoritairement dans des environnements internationaux. A ce titre, il bénéficie d'une solide expérience internationale en matière de pilotage d'équipes pluridisciplinaires et internationales.
- Depuis plus de 10 ans, Eric intervient plus particulièrement dans le secteur de l'énergie, des services publics et des infrastructures. Il dirige les équipes Deals « Energy & Utilities » et « Infrastructure » de PwC France. Il est également membre du réseau Global Energy & Utilities de PwC.

2026 de volatilité des prix favorise le retour des contrats de performance énergétique (CPE/ESCO). La dimension « performance » des CPE fondée sur les économies mesurées est alignée avec les politiques publiques actuelles d'efficacité développées dans la PPE3 et les dispositifs réglementaires opérationnels. En 2026, l'enjeu pour les acteurs économiques de la transition énergétique n'est donc plus seulement de suivre les réglementations applicables mais d'en évaluer leurs mécanismes et leurs conséquences financières.

Eric Douheret, PwC : C'est ce que j'allais dire, cette pression réglementaire et financière, parce qu'à nouveau, on a quand même connu une séquence où la parole de l'État a été remise en cause. Je pense que c'est vraiment au PLF et au S06 et au S10. Il y a une incertitude qui s'accroît, ce qui n'est jamais le bon pour les financiers et les investisseurs en particulier.

“D'un point de vue transactionnel, on a observé l'an dernier un certain nombre d'opérations, principalement via des augmentations de capital, destinées à financer le développement des infrastructures de recharge électrique. Toutefois, le taux d'utilisation encore relativement faible de ces bornes pèse sur les modèles économiques, plaçant plusieurs acteurs du secteur dans des situations financières délicates.”

Eric Douheret

Shadi Sedghi, Energy Project Finance, Société Générale : Je suis en ligne avec ce qui a été dit. Pour nous, 2025 est vraiment la continuité de 2024. Pour les banques, l'apparition de plus en plus de prêts négatifs, de contrats, d'absence de contrats, de prêts “merchants”, fait que cela devient de plus en plus difficile de financer les projets de renouvelable. Et donc, cette révolution des prix de BESS (Battery Energy Storage Systems) qui a fait que le photovoltaïque plus ce système de stockage fait qu'on arrive à un prix à la parité avec le grid. Et cela fait qu'on a financé beaucoup de projets BESS standalone et en colocation. On a réussi à aller même sur des modèles très “merchants”.

MdA : A l'échelle française, européenne ?

Shadi Sedghi, Energy Project Finance, Société Générale : A l'échelle européenne, on couvre toute



Christine Le Bihan-Graf



- Christine Le Bihan-Graf accompagne de nombreux grands groupes industriels, fonds d'investissements, établissements bancaires, opérateurs de services en France et à l'international, mais aussi l'État, les collectivités locales et les entreprises publiques, tant dans les secteurs économiques régulés (énergie, télécommunications, distribution postale, transports, etc.) que dans les services collectifs (eaux, déchets, réseaux de chaleur et de froid).
- Issue de la haute administration (conseil d'Etat), et ancienne Directrice générale de la Commission de régulation de l'énergie, Christine Le Bihan-Graf dispose d'une expertise reconnue en droit public et en droit de la régulation, notamment en droit de l'énergie et en droit de l'environnement.
- Christine a rejoint Hogan Lovells en avril 2024 avec son équipe pour créer la pratique « Transition énergétique ».

la zone Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie Centrale. Il est vrai qu'on a vu l'échec de pas mal de sujets d'éolien en mer en France et en Allemagne. C'était une année creuse en France sur ces sujets. Donc on s'est concentré sur d'autres géographies. 2025 était la première année d'éolien en mer en Pologne et on a été présent sur les différentes transactions. J'ai l'impression que l'activité reprend un petit peu en Allemagne. Concernant les plateformes de renouvelables, cela a été actif sur toute l'Europe de l'Ouest. Enfin concernant le SAF (Carburant d'aviation durable), le biogaz, etc., cela reste balbutiant. On a commencé à faire un premier projet de SAF. Mais c'est vrai que, pour l'instant, sur ces projets-là, comme tout le monde, on cherche les off-takers. On suit pas mal d'acteurs mais les premières opérations ne sont pas pour tout de suite.

MdA : Quelles étaient les opérations les plus marquantes que vous avez réalisées ?

Shadi Sedghi, Energy Project Finance, Société Générale : Sur le SAF, c'est Sky Energy qui a été closé récemment. On a également participé au financement d'IDEX Énergie en France. En France, finalement, il n'y a pas tellement eu de projets marquants en éolien ou en photovoltaïque.

“En tant qu'avocate, j'ai beaucoup travaillé cette année sur trois sujets : le stockage d'électricité par batteries, le nucléaire et les Data centers.”

Christine Le Bihan-Graf

Emmanuel Legrand, Banque des territoires : Et c'est vrai que les datacenters sont une source d'optimisme et probablement de croissance à venir. La Caisse dépôt a fait de la souveraineté la troisième priorité

du groupe, avec un accent particulier sur la souveraineté numérique, et on va investir beaucoup dans les datacenters. Il y a quand même une petite interrogation sur la demande réelle d'électricité que cela va générer. Mais c'est une source d'optimisme pour la France qui dispose d'atouts forts pour favoriser l'installation de datacenter. Parmi les autres évolutions positives, l'hydroélectricité puisqu'il y a des évolutions législatives à venir avec un projet de loi actuellement débattu au Parlement qui va permettre de débloquer des investissements nouveaux. Et aussi le développement de l'hybridation des parcs photovoltaïques.

Vincent Trevisani, BCLP : En 2025 il s'est maintenu une activité transactionnelle dans le secteur des actifs de production renouvelables en France, mais on a tous constaté que c'était plus compliqué, à la fois pour le M&A et le financement en raison de la baisse temporaire de la « valeur marché » de l'ensemble des actifs de

Shadi Sedghi



- Shadi Sedghi est Managing Director d'Energy Project Finance.
- Elle intervient dans la zone EMEA, dans les Amériques et dans la région Asie-Pacifique.
- Energy+ vise à accompagner les clients de l'ensemble du secteur de l'énergie en proposant un financement et un conseil sur mesure pour les aider dans leur transition. Les énergies renouvelables sont le pilier de la proposition de valeur Energy+. L'équipe intervient dans différents domaines tels que la capture du carbone, d'hydrogène et l'ammoniac verts et bleus, le stockage par batteries, les interconnexions et les raffineries vertes.

production résultant du retard dans l'électrification des usages. Donc, finalement 2025 peut être considéré comme une année de transition. Peut-être que 2026 sera l'année de bascule.

Christine Le Bihan-Graf, Hogan Lovells : Après, dans ce panorama, qui n'est quand même pas très optimiste, il y a des segments qui marchent bien. L'intérêt de cette période est qu'avec une électricité à 95% décarbonée et en situation d'absence de conflit d'usage puisqu'il y a plus d'offre que de demande, la France est attractive pour un certain nombre d'investisseurs notamment pour installer des data centers. Il faut noter en effet que le sujet des conflits d'usages commence à monter en puissance pour d'autres activités qui utilisent des biens essentiels comme le bois ou l'eau. Grâce à cette décarbonation lente, il y a de l'électricité en abondance. C'est donc le moment de financer des projets qui cherchent à se positionner sur une électricité réseau à 95% décarbonée, notamment ceux qui

contribueront à notre autonomie et à notre souveraineté numérique. Le contexte réglementaire doit favoriser cette tendance. Plusieurs outils existent déjà : les appels à manifestation d'intérêt (AMI) organisés par EDF

“Sur le SAF, c'est Sky Energy qui a été closé récemment. On a également participé au financement d'IDEX Énergie en France. En France, finalement, il n'y a pas tellement eu de projets marquants en éolien ou en photovoltaïque.”

Shadi Sedghi

qui propose des sites clés en main qui permettent à ces opérateurs

de s'installer là où l'électricité est abondante et la connexion au réseau facile, la possibilité de qualifier les data centers de projet d'intérêt national majeur ou encore celle offerte par RTE de bénéficier d'un fast track en matière de connexion au réseau dans certaines zones préalablement identifiées

Emmanuel Legrand, Banque des territoires : Et c'est vrai que les datacenters sont une source d'optimisme et probablement de croissance à venir. On en a fait à la Caisse dépôt la souveraineté numérique, c'est la troisième priorité du groupe et on va investir beaucoup dans les datacenters. Il y a quand même une petite interrogation sur la demande réelle et la façon dont tout ça c'est plein de mètres carrés on peut mettre plein de baies et plein de GPU. A quelle vitesse tout ça va monter en puissance en fonction des cas d'usage et de la capacité aux acteurs de l'IA à faire payer ces cas d'usage. Tout l'aval de la chaîne. C'est quand même pas évident d'anticiper. C'est une source

d'optimisme pour la France. J'en vois deux autres en matière d'énergie. Il y a d'abord l'hydroélectricité puisqu'il y a des évolutions réglementaires qui vont permettre de débloquer la législative avec une PPL au Parlement qui va permettre de débloquer un peu les investissements nouveaux. Et la deuxième, le PV + stockage, l'hybridation des parcs PV dans le monde, est ce que cela peut être rentable ?

Vincent Trevisani, BCLP : Pour rebondir sur ce que disent Christine et Emmanuel, l'organisation réglementaire des marchés est effectivement un vecteur de croissance des énergies renouvelables en France, en particulier en 2026 pour les projets solaires hybrides associant production électrique d'origine solaire à des unités de stockage par batterie. Une note de la CRE de mars 2026 préconise la mise en œuvre de mécanismes de contrats de soutien pour les prochains appels d'offres pour promouvoir ces projets hybrides qui aujourd'hui sont délaissés par les investisseurs au profit des projets « PV isolés » favorisés par les contrats de soutien actuels. Pour ce qui concerne les datacenters, au-delà des problématiques « physiques » d'approvisionnement en électricité et autres utilités, le traitement contractuel adéquat des sujets de propriété, de transfert et de protection des données au regard des différentes réglementations de protection des données et des contraintes opérationnelles liées à l'intelligence artificielle est devenu déterminant pour la valorisation de ces actifs, l'allocation des risques et la viabilité à long terme des projets.

Christine Le Bihan-Graf, Hogan Lovells : Dans un Data center, le contrat d'électricité est un contrat de capacité et pas de fourniture : ce que vend l'opérateur de data center est la possibilité pour un client qui utilise des Data d'avoir une certaine capacité réservée pour de futurs usages et pour ses futurs clients à lui, sans que lui-

même sache quelle va être l'ampleur de la demande à laquelle il devra faire face ni le rythme de son développement. C'est d'ailleurs l'objet d'une certaine incompréhension entre RTE qui a l'impression que les opérateurs de data center réservent trop de capacité sur le réseau qu'ils n'utilisent pas et les opérateurs de data center qui disent que leurs clients achètent de la capacité sans savoir à quel rythme ils vont l'utiliser et qu'il n'est pas possible de les contraindre à l'avance ou de demander à l'opérateur d'infrastructure de restituer de la capacité inutilisée par ses clients. Sur la question des appels d'offres, je crois que la CRE a raison de proposer un modèle mixte. Elle aurait dû même je pense le faire plus tôt, puisque ça aurait au moins contribué à gérer les sujets de flexibilité grâce au stockage et à écriéer le volume des prix négatifs. Et il y a évidemment des tas de géographies où c'est essentiel d'avoir ces capacités notamment dans les zones non interconnectées où il n'y a pas de réseaux maillés et où il faut absolument développer ces hybridations.

Shadi Sedghi, Energy Project Finance, Société Générale : Sur ces sujets d'hybridation nous, on le voit décoller au Moyen-Orient de façon incroyable. Certes, en ce moment on est dans une situation géopolitique particulière mais au Moyen-Orient tous les appels d'offres sont faits sur une base PP + BESS car on a une demande très forte le soir quand les climatisations sont allumées. Ça fait sens d'avoir des stockages des batteries. En France on a longtemps été sans prix négatif, car on a beaucoup de nucléaire et pas d'offres combinées. Le solaire a suffi pendant très longtemps.

MdA : Vincent, vous étiez aux Etats-Unis récemment. L'activité renouvelable continue au même rythme ?

Vincent Trevisani, BCLP : Oui j'ai participé à cette fameuse conférence

annuelle Infocast sur les renouvelables en Arizona. Comme le rappelait Emmanuel, aux USA et même au Texas et dans d'autres Etats républicains, le développement des capacités de production d'électricité renouvelable se poursuit à un rythme soutenu. Au-delà du discours politique actuel des autorités US, la réalité c'est qu'il y a un appétit accru des investisseurs pour les ENR et les BESS aux USA, afin de répondre aux besoins gigantesques en énergie des data centers.

MdA : Eric dans la dernière étude de PwC sur l'énergie, l'intelligence artificielle est très présente.

Eric Douheret, PwC : Oui, cela se traduit par des volumes très importants de capitaux injectés par les investisseurs, qu'il s'agisse de fonds de private equity, de fonds d'infrastructure ou de grands groupes, notamment dans l'intelligence artificielle. Le paradoxe du Texas est intéressant : cet État est depuis longtemps l'un des leaders américains en matière de production d'énergies renouvelables. Quelles que soient les prises de position du gouvernement fédéral, celui-ci dispose en fait de peu de leviers d'action sur ce qui se passe au niveau des États. Son champ d'intervention se limite essentiellement aux projets « offshore », tandis que les territoires terrestres poursuivent leur développement à un rythme soutenu. Nous le constatons très concrètement du côté de la production : l'activité autour des data centers est en forte croissance. Aujourd'hui, tout le monde a accès à des outils comme Copilot, qui sont extrêmement énergivores. Or, il est très difficile d'anticiper précisément la capacité électrique réellement requise par un data center. Aux États-Unis, ces infrastructures se développent extrêmement rapidement : les projets « poussent comme des champignons », portés notamment par la disponibilité foncière. Trouver 100 hectares au Texas ou en Arizona est relativement aisé, sans générer de conflits d'usage.





Les collectivités locales y voient même une opportunité, via l'investissement dans des zones rurales et les retombées fiscales associées. À l'inverse, la situation est nettement plus complexe en France.

Christine Le Bihan-Graf, Hogan Lovells : La vraie différence finalement c'est le réseau. Aux Etats-Unis, il est parfois très difficile de raccorder un projet. L'opérateur de data center choisit plutôt de construire à côté de son data center son unité de production d'électricité (une centrale à gaz en général) raccordée avec une ligne directe. Ce modèle n'est pas transposable en France et, en milieu urbain, il peut poser des problèmes de pollution : ainsi les habitants du centre de la ville de Memphis se plaignent de la qualité de l'air qu'ils respirent à cause de l'installation en banlieue de plusieurs centrales à gaz destinées à l'alimentation des Data centers.

Eric Douheret, PwC : Donc le fait d'avoir un réseau solide qui a été rémunéré par un régulateur qui a pris soin de valider des investissements y

compris sur le long terme sur 10 ans est un avantage compétitif même si ces délais de raccordement restent encore trop longs pour les acteurs. Mais on voit bien que l'Europe a un avantage compétitif qui doit être préservé par l'Union Européenne. Cela paraît plus que jamais nécessaire en réalité pour attirer chez nous ces acteurs qui sont effectivement un élément important de la dynamique compétitive de la France et de l'Europe.

Mathieu Soulas, TotalEnergies : C'est très français d'avoir un réseau solide. L'Europe essaie de protéger quelque chose qui en fait aujourd'hui existe essentiellement en France. Nous sommes très présents aux Pays-Bas et c'est un cauchemar de se connecter au réseau électrique, même pour une borne de recharge! Ils ont un réseau qui est très saturé, avec un manque de redondance et de capacité.

Christine Le Bihan-Graf, Hogan Lovells : Ce sont les bienfaits du monopole ! Avoir un opérateur de réseau en monopole est de ce point de vue un atout. Il a la taille critique

pour amortir de lourds investissements qui sont validés par le régulateur, ce qui n'est pas le cas en Allemagne par exemple avec 500 petits opérateurs.

Mathieu Soulas, TotalEnergies : Ce sont aussi les bienfaits de notre schéma de production : nous avons de très gros sites de production qui sont essentiellement nucléaires et il a fallu construire des gros tuyaux et du coup on a été obligé de structurer avec de la redondance de réseau que objectivement on ne trouve pas en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne...

Emmanuel Legrand, Banque des territoires : Plus que le monopole, c'est la capacité de planification que ce monopole a apporté au niveau de l'ERTE ou d'ENEDIS donc effectivement ça c'est une force pour la France.

Mathieu Soulas, TotalEnergies : Les investisseurs s'en rendent compte, l'efficacité du réseau permet de faire beaucoup de choses.

Emmanuel Legrand, Banque des territoires : Plus que le monopole, c'est la capacité de planification que ce monopole a apporté au niveau de RTE ou d'ENEDIS qui est une force pour la France.

Mathieu Soulas, TotalEnergies : Je dirais qu'au-delà de la planification, il y a un vrai sujet de mise en place de modèles efficaces de déploiement des bornes. En France, nous n'avons pas compris qu'il suffit d'installer quelques bornes de recharge électrique puis d'en rajouter quand les premières ont un taux d'utilisation significatif. Alors qu'aujourd'hui, les concessions exigent une installation presque immédiate pour satisfaire la capacité nécessaire à long terme; Nous avons fait cela sur le VL et nous avons installé trop de bornes au début. Les pays du Benelux l'ont bien compris : les collectivités territoriales se regroupent pour massifier les appels d'offres. A l'échelle du département ou de la région. Elles exigent ensuite une installation minimale : 2 bornes dans chaque village par exemple. Puis, quand les 2 bornes sont utilisées à 20% et bien l'opérateur est obligé d'en rajouter 2 de plus. Et ainsi de suite... Ce système est intelligent parce qu'il garantit au concessionnaire que les besoins des usagers sont satisfaits et il garantit à l'opérateur que ses bornes sont suffisamment utilisées pour avoir une rentabilité. Nous venons de gagner un gros appel d'offres en Belgique, 1500 points de charges, et le critère de taux d'utilisation conduit à être proche de 20% dès la 2ème ou 3ème année, ce qui permet d'être profitable.

MdA : Vous investissez 200 millions d'euros par an. C'est bien cela ?

Mathieu Soulas, Total Energies : nous sommes passés de 200 M€ à 100 M€. Parce que le marché n'est pas en





ligne avec les attentes, nous l'avons dit, nous avons ralenti les investissements et nous sommes beaucoup plus sélectifs. Nous investissons dans les concessions publiques urbaines, notamment avec la Banque des Territoires en France où nous avons créé un véhicule spécifique à 50/50. Nous investissons aussi sur des sites de recharges rapides bien sélectionnés. Typiquement sur les autoroutes où le trafic est plutôt captif où il n'y a pas trop de concurrence. Les bornes de recharge sont des infrastructures mais elles comportent un risque trafic significatif, qui n'est pas du tout celui d'un panneau solaire ou d'une éolienne. Dans ce secteur d'activité de la recharge électrique, nous avons une particularité : notre cœur de métier est de vendre de l'énergie, pas uniquement de faire des prestations de services. Nous nous concentrons donc sur les segments et les géographies où nous avons un vrai avantage compétitif en tant qu'électricien intégré.

Emmanuel Legrand, Banque des territoires : J'aimerais mentionner dans les grandes nouveautés de 2025/2026 les annonces sur le nucléaire en France; La Banque des territoires va contribuer au financement du

programme du Nouveau Nucléaire Français à travers un prêt bonifié et garanti par l'Etat. Par ailleurs, le soutien au petit nucléaire innovant, les SMR, se poursuit.

Mathieu Soulas, TotalEnergies : Dans la mobilité, il y a le sujet important de la décarbonation des poids lourds qui commence à décoller. Parmi les freins à résoudre, il faut parler du financement de l'achat du camion, qui coûte deux fois et demi plus cher en électrique qu'en diesel traditionnel. L'Etat français a mis en place en 2025 le système des CEE pour l'achat de poids lourds électriques et c'est un système qui fonctionne bien, beaucoup plus simple que les précédents appels à projets pour lesquels les transporteurs se plaignaient de l'épaisseur des dossiers à remettre et des déclarations obligatoires des consommations pendant plusieurs années pour toucher les subventions au fur et à mesure des kilomètres parcourus alors que le camion, ils l'avaient acheté au jour zéro! Cet exemple montre que l'on progresse, avec des systèmes plus simples, plus efficaces et c'est important parce que dans les sujets de décarbonation, il faut éliminer les barrages, un par un, qu'ils

soient financiers, techniques ou de changement des comportements.

Eric Douheret, PwC : Je ne suis pas un spécialiste des camions mais il y a la problématique de la concurrence des pays de l'est. Sont-ils en mesure d'acheter des flottes plus chères ?

Mathieu Soulas, TotalEnergies : cette concurrence des pays de l'Est est surtout sur la longue distance, qui n'est pas le cas d'usage le plus simple à électrifier. Alors que sur l'urbain ou le régional, l'électrification bien opérée est rentable. Les transporteurs les plus engagés le font le plus souvent avec accompagnement de leurs chargeurs, leurs donneurs d'ordres. Et ce sont plutôt les gros acteurs qui sont en tête. Aidé par les aides à l'achat qui peuvent atteindre jusqu'à 60-65 000 euros par camion, le reste à charge demeure élevé mais ensuite, si on achète énergie 2 ou 3 fois moins cher que du diesel, cela a du sens économiquement.

MdA : Vincent, vous faites toujours de la méthanisation?

Vincent Trevisani, BCLP : Je n'ai pas eu l'occasion d'intervenir sur des transactions M&A de

méthanisation en France récemment mais notre équipe financement continue d'intervenir régulièrement sur des dossiers dans ce secteur et a dernièrement conseillé Sienna IM dans le cadre d'un financement obligataire du producteur de biométhane français Keon. Le secteur des gaz renouvelables fait partie intégrante de la transition énergétique et requiert des politiques pérennes de soutien public pour assurer son développement. Les sponsors de projets de méthanisation continuent d'être confrontés à des contraintes d'acceptabilité des riverains et aux conflits d'usage. En 2026, le développement du biogaz demeure nécessaire pour contribuer à notre souveraineté énergétique.

Mathieu Soulas, TotalEnergies : Oui le sujet de la souveraineté existe partout avec des conséquences pas forcément positives. Avec la crise actuelle, les pays qui ont beaucoup de charbon vont être tentés d'augmenter leurs usages, comme les Allemands, les Indiens ou les Chinois.

Christine Le Bihan-Graf, Hogan Lovells : Tout à fait d'accord. Il faut se féliciter qu'il y ait eu une diversification des sources d'approvisionnement, notamment grâce au GNL américain, mais surtout à la capacité de la Norvège à augmenter sa production pour fournir l'Europe. Donc on est dans une situation qui est moins difficile que celle qu'on a connue au moment du choc de la guerre en Ukraine.

Shadi Sedghi, Energy Project Finance, Société Générale : les renouvelables c'est quand même une façon assez rapide de régler ce sujet de souveraineté énergétique.

Mathieu Soulas, TotalEnergies : En Allemagne, pour le coup, sur les renouvelables les développements ont été très importants, même s'il manque des câbles nord-sud entre le potentiel éolien en Baltique et les grands

consommateurs le long du Rhin ou en Bavière...

Christine Le Bihan-Graf, Hogan Lovells : Oui, mais on n'est pas du tout sur les mêmes délais que le nucléaire, même s'il faut absolument développer les deux. Le financement du programme EPR2 est quand même aussi porteur d'espoir.

Vincent Trevisani, BCLP : Concernant le secteur nucléaire, les petits réacteurs modulaires (SMR) ont un rôle essentiel à jouer pour la décarbonation des sites industriels et des réseaux de chaleur urbains, sous réserve que les projets de réacteurs pour la production de chaleur portés par les startups françaises obtiennent les financements nécessaires et les débouchés commerciaux.

Christine Le Bihan-Graf, Hogan Lovells : Il y a l'appel d'offres de la ville d'Helsinki pour acheter de la vapeur produite par un SMR pour alimenter son chauffage urbain qui devrait permettre de lancer la production industrielle de SMR de vapeur. France 2030 a d'ailleurs concentré ses subventions sur ce type de technologie.

Eric Douheret, PwC : C'est une question qui se pose dans toutes les grandes villes de l'Est qui ont des réseaux de chaleur au charbon. On voit les réseaux de chaleur de Berlin sont en vente et personne n'achète parce que ces réseaux marchent au charbon et pour les décarboner ça serait vraiment à un coût prohibitif. et il n'y a pas beaucoup d'autres solutions très pérennes.

Christine Le Bihan-Graf, Hogan Lovells : Non et d'ailleurs, choisir de dans certaines grandes villes de brûler du bois pour alimenter un chauffage urbain et émettre des particules fines, ce pas non plus extraordinaire.

Eric Douheret, PwC : Les chauffages urbains c'est des vrais cas d'usage pérennes sur les sujets industriels il y a peut-être des dossiers avec des usines très pérennes mais il y a un petit sujet de la pérennité de nos industries pour investir dans les SMR sur 40 ou 50 ans il faut être sûr que l'usine ne sera pas concurrencées dans 40 ou 50 ans par d'autres usines.

MdA : Eric, on parlait de réseaux de chaleur, il y a IDEX qui est en vente n'est-ce pas ?

Eric Douheret, PwC : Antin détient cette participation depuis 2018. IDEX occupe une position centrale au sein de cet écosystème, en particulier sur le segment du chauffage urbain. Le groupe dispose d'un pipeline de projets particulièrement conséquent pour les années à venir, impliquant des investissements importants et complexes à mettre en œuvre. Il s'agit d'une très belle entreprise, pleinement engagée dans la transition énergétique, avec un savoir-faire différenciant et reconnu. À titre d'illustration, la transformation de réseaux de chaleur tels que celui de La Défense, notamment via la conversion vers des chaudières biomasse, témoigne de cette expertise. IDEX dispose par ailleurs d'un très grand nombre de projets en cours de développement en France.

Vincent Trevisani, BCLP : IDEX est une très belle entreprise. Une des questions structurantes pour les investisseurs intéressés par les réseaux de chaleur urbains en France est le renouvellement des concessions car il y a une remise en concurrence par les autorités concédantes qui s'effectue régulièrement. Pour certains investisseurs anglo-saxons, c'est parfois un sujet pour l'appréciation de ce risque et la valorisation de l'entreprise. ■